

# R.THANE 200

## REVÊTEMENT DE FINITION COLORÉ POLYURÉTHANE À EXTRAIT SEC ÉLEVÉ

### DESCRIPTIF DU PRODUIT

Revêtement filmogène coloré à base de résine polyuréthane solvantée, destiné à la mise en peinture des sols et des murs en intérieur comme en extérieur.

#### DOMAINES D'APPLICATION

- Protection des sols à trafic important offrant une finition lisse et brillante, et une résistance à l'usure élevée.
- Protection des sols nécessitant de la résistance aux UV (parking en élévation, quai, terrasse, etc.).

#### Supports

- Sols en béton brut homogène.
- Anciens revêtements en résine (époxy, polyuréthane ou encore polyaspartique) bien adhérents et correctement dégraissés, poncés et aspirés.

#### PROPRIÉTÉS/AVANTAGES

- Intérieur et extérieur.
- Résine lisse et brillante.
- Stable aux Ultra-Violets.
- Peinture non farinante.
- Excellentes résistances mécanique et chimique.
- Bonne adhérence.
- Facilité de nettoyage.
- Finition antidérapante possible.

### CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Composition	Résine polyuréthane en phase solvant
Norme Afnor	NFT 36005 famille 1 classe 6a
Présentation	Résine à 2 composants
Densité	Base : 1,30 (+/- 0,05 suivant teinte) Durcisseur : 1,10 Base + Durcisseur : 1,27 (+/- 0,05 suivant teinte)
Proportion du mélange	Base / Durcisseur = 9/1 en poids Base / Durcisseur = 7,6/1 en volume
Temps de murissement	Néant
Extrait sec	71% (+/- 2) en poids
Adhérence sur béton sec	> 2 mPa
Point éclair	> 42°C
Aspect	Demi-brillant
Consommation	250 à 300 g/m <sup>2</sup> par couche
Couleur	Nuancier SOL Nuancier RAL sur commande
Durée de conservation	Conservation 12 mois, en emballage d'origine, dans un local tempéré
Conditionnement	Kit de 20 kg Base = 18 kg / Durcisseur = 2 kg

## PROCÈS VERBAUX

- Émission de COV dans l'air :  
Rapport d'Essai RN 19-00693 du 25/03/2019 du SGS : **A+**.
- Déclaration environnementale Sanitaire conforme à la norme NF P01-01.



## MISE EN ŒUVRE

### Préparation des supports

• Les chapes neuves devront être coulées depuis au moins 28 jours. Les parties métalliques seront préalablement imprimées. Les surfaces à traiter devront être préparées mécaniquement par grenailage ou ponçage diamant afin d'obtenir des supports sains, secs et propres, exempts de traces d'huile et laitance pouvant nuire à l'adhérence du revêtement (se référer au DTU 59.3). Les préparations mécaniques seront automatiquement suivies d'une aspiration soignée.

### Conditions d'application

- Le R.THANE 200 devra être stocké à une température comprise entre +15 et +25°C environ 24 heures avant l'application. La température ambiante du chantier sera comprise entre +10 et +30°C.
- Humidité relative ambiante : maximum 80%.
- Humidité du support inférieure à 4% en poids.
- Température du support supérieure à 3°C du point de rosée.
- Les lieux d'application devront être correctement ventilés afin de favoriser l'évaporation des solvants contenus dans la peinture.

### Préparation du mélange

• Verser intégralement le durcisseur dans la base colorée. Malaxer pendant 2 min, jusqu'à obtention d'un produit homogène. Cette opération s'effectuera à l'aide d'un mélangeur à faible vitesse de rotation (max 300 tours/min) afin de ne pas incorporer d'air dans la résine et éviter la création de bullage dans le revêtement. La viscosité des résines pouvant varier suivant les teintes ou la température, il sera possible de diluer le R.THANE 200 avec un maximum de 2% de notre diluant R.SOLV 502. À la suite du malaxage, le produit est prêt à être appliqué.

### Application

• L'application peut se faire au rouleau (12 mm recommandé) ou à la raclette caoutchouc. L'application à la raclette caoutchouc sera automatiquement suivie d'une égalisation au rouleau de 500 mm de largeur.

### Systèmes et consommations

- **Finition lisse :**  
Application en deux ou trois couches, au rouleau ou à la raclette caoutchouc à raison de 250 g/m<sup>2</sup> environ la couche.
- **Finition antiglissante :**  
Application au rouleau à raison de 250 à 300 g/m<sup>2</sup> environ la couche avec incorporation de notre charge synthétique antiglissante à raison de 2 à 4% en poids.
- **Finition antidérapante légère :**  
Projection éparsée de silice calibrée 0.2-0.6 mm sur une première couche de 250 g/m<sup>2</sup> de R.THANE 200 appliqué au rouleau ou à la raclette caoutchouc. Finition avec une deuxième couche de R.THANE 200 à raison de 250 g/m<sup>2</sup> environ la couche.

**DURÉE PRATIQUE D'UTILISATION**

TEMPÉRATURE	+ 15°C	+ 20°C	+ 30°C
DPU	~ 3 heures	~ 2 heures	~ 1 heure

La Durée Pratique d'Utilisation diminue lorsque la température et/ou la quantité de produit préparée augmentent.

**DÉLAI DE RECOUVREMENT**

AVANT APPLICATION DU R.THANE 200 SUR SON PRIMAIRE			
TEMPÉRATURE	+ 15°C	+ 20°C	+ 30°C
MINI	24 heures	12 heures	6 heures
MAXI	4 jours	2 jours	1 jour
AVANT APPLICATION DE LA SECONDE COUCHE DE R.THANE 200			
TEMPÉRATURE	+ 15°C	+ 20°C	+ 30°C
MINI	24 heures	12 heures	8 heures
MAXI	4 jours	2 jours	1 jour

Ces données ne sont qu'indicatives car les délais de durcissement varient en fonction des conditions de séchage (température et humidité relatives).

**SÉCHAGE / REMISE EN SERVICE**

TEMPÉRATURE	+ 15°C	+ 20°C	+ 30°C
TRAFIC PÉDESTRE	24 heures	18 heures	12 heures
TRAFIC LÉGER	48 heures	36 heures	24 heures
DURCISSEMENT COMPLET	7 jours	7 jours	5 jours

Ces données ne sont qu'indicatives car les délais de durcissement varient en fonction des conditions de séchage (température et humidité relatives).

**NETTOYAGE ET ENTRETIEN**

- Les sols en résines synthétiques nécessitent un entretien régulier pour maintenir durablement leur aspect esthétique initial. Cet entretien sera réalisé, si possible, à l'aide d'une auto-laveuse munie de brosse nylon souple tournant à environ 150 tours/minute.

Le détergent industriel spécial sols utilisé devra être adapté pour une mise en œuvre mécanisée et son Ph, après dilution, ne devra en aucun cas être > 8. Pour les zones fortement encrassées, les traces de pneus, etc., nous recommandons l'utilisation de notre produit d'entretien R.NET.

**RÉGLEMENTATION**

- Les applicateurs devront se munir de lunettes, gants et masques appropriés.
- Les lieux d'application devront être correctement aérés.
- Consulter la fiche de données de sécurité. © RSOL – Avril 2022.
- COV : Conforme à la directive 2004/42/CE.
- Valeur limite UE pour ce produit (A/j) : 500g/l de COV (2010).
- Ce produit prêt à l'emploi contient : 380 g/l de COV.



Annule et remplace les fiches précédentes correspondantes au même produit. Elle s'adresse à des professionnels qui s'engagent à les utiliser selon les règles de l'art.

RSOL - PA des Épineaux 5, Avenue Eugène Freyssinet - 95740 Frépillon  
Tél. : + 33 (0) 1 61 35 35 00 - Fax : + 33 (0) 1 61 35 35 09 - [www.rsol.fr](http://www.rsol.fr)